

**Commune de Collombey-Muraz**

**Demande de changement dans le nombre des membres du conseil municipal**

Demande de réduction de 9 à 7 du nombre des membres du conseil municipal  
de la commune de Collombey-Muraz

**Conformément à l'art. 170 de la loi sur les droits politiques du 13 mai 2004 (LcDP), les citoyennes et citoyens soussignés, qui ont le droit de vote dans la commune de Collombey-Muraz, demandent que le nombre des membres du conseil municipal de Collombey-Muraz soit abaissé de 9 (neuf) à 7 (sept).**

**Seuls les électrices et électeurs exerçant leur droit de vote dans la commune de Collombey-Muraz peuvent apposer leur signature sur la présente formule. Les citoyennes et citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Ils ne peuvent signer qu'une fois cette demande.**

**Celui qui intentionnellement appose une autre signature que la sienne, qui signe pour un tiers ou qui signe plus d'une fois, est punissable selon l'article 282 du Code pénal.**

Nom	Prénom	Date de Naissance	Adresse exacte (rue-no)	Signature	Contrôle (laisser blanc)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Dernier délai pour le dépôt des signatures auprès de la Présidente de la commune : mardi 1<sup>er</sup> mai 2012.

Si vous souhaitez appuyer la présente demande, vous pouvez imprimer cette liste de signatures, la remplir, la mettre dans une enveloppe et la renvoyer le plus vite possible, mais avant le 10 avril 2012 à M. Bertrand Fontannaz, Tabac-Rhône 10, 1893 Illarsaz.